



Demande d'homologation



2018-2019

Tout record et Meilleure Performance Française sont soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE

MEILLEURE PERFORMANCE FRANÇAISE

12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
--------	--------	--------	--------	--------	--------



Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE INDIVIDUELLE (Distance - Style)



TEMPS À HOMOLOGUER (AUTOMATIQUE)

	min	s	c
TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE			

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

Nom	Prénom
Date de naissance	N° de licence
Club	
Modèle de la combinaison avec son numéro (le cas échéant)	
Compétition	
Lieu	Date

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)	Signature
certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et FINA) ont été observées.	
Date	

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record et/ou la Meilleure Performance Française (MPF). Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France et/ou la MPF, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

Un test anti-dopage doit être réalisé dans les 48 heures qui suivent la réalisation de la performance, **uniquement pour les records de France.**

DEMANDEUR

Nom :
 Prénom :
 Fonction dans le club :
 Date :
 Signature :



Demande d'homologation



2018-2019

Tout record est soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE



Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE RELAIS (Distance - Style)



**TEMPS À HOMOLOGUER
(AUTOMATIQUE)**

min

s

c

TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

IDENTITÉ DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE, DANS L'ORDRE DE DÉPART

Nom - Prénom		N° Licence		Nom - Prénom		N° Licence	
1				6			
2				7			
3				8			
4				9			
5				10			

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)

Signature

certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et FINA) ont été observées.

Date

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction dans le club :

Date :

Signature :